Les guides pratiques de la

ComCom'

Agissons, trions !

Guide pratique des déchèteries

Ensemble, protégeons notre environnement

Ussel • Meymac • Haute-Corrèze

Deux déchèteries

à votre service sur le territoire

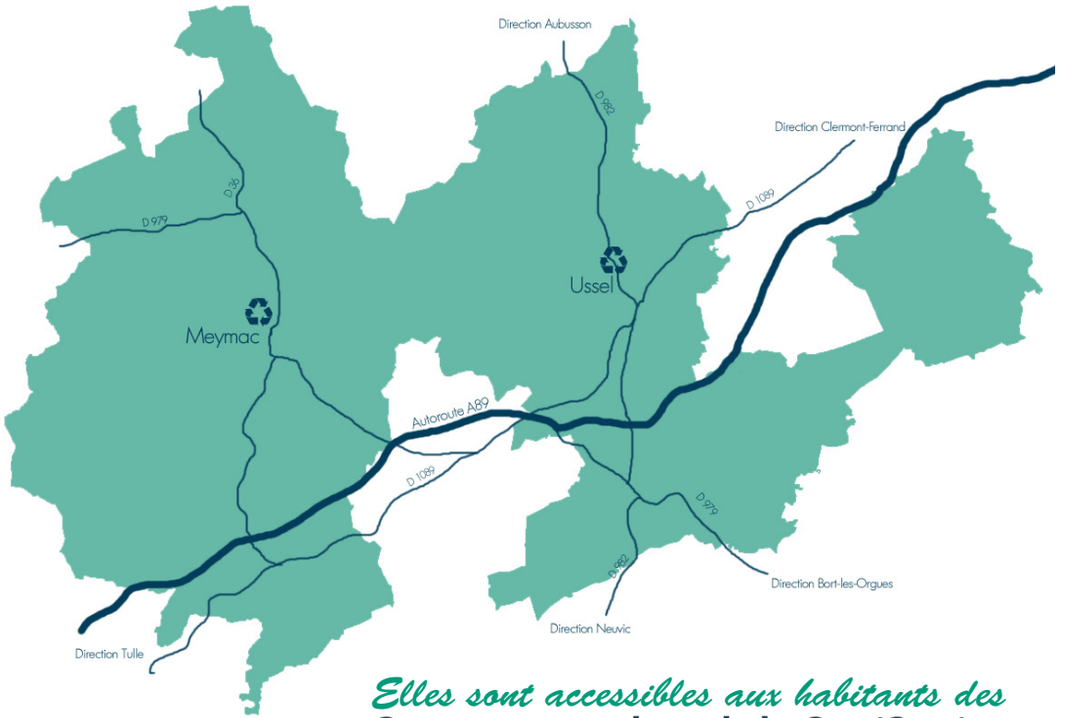

Un service public pour tous

Les deux déchèteries intercommunales (Meymac et Ussel) sont à votre disposition pour trier les déchets qui ne sont pas acceptés dans la poubelle traditionnelle ou dans les bornes de collecte sélective.

Elles sont accessibles aux habitants des
Communes membres de la Com'Com'
Alleyrat, Ambrugeat, Chaveroche, Combressol, Davignac, La Tourette, Lignareix, Maussac, Mestes, Meymac, Saint-Dezéry, Saint-Etienne-aux-Clos, Saint-Exupéry-les-Roches, Saint-Pardoux-le-Vieux, Saint-Sulpice-les-Bois, Ussel, Valiergues

mais aussi aux habitants de
Saint-Angel, Saint-Fréjoux et Saint-Germain-Lavolps (communes conventionnées).

Quelques règles

de sécurité à respecter

Circulez lentement et manoeuvrez avec prudence dans l'enceinte de la déchèterie.

Ne fumez pas à proximité des bennes et des conteneurs.

Il est interdit de récupérer des déchets dans les bennes.

Ne déposez aucun déchet dangereux sans l'avis du gardien.

Du personnel qualifié à votre disposition

Le gardien de la déchèterie est là pour vous accueillir, vous conseiller et vous aider à effectuer correctement le tri et le dépôt de vos déchets. Pour transporter des objets lourds, n'hésitez pas à lui demander de l'aide.

Des bennes dédiées

Chaque benne est destinée à recevoir un type précis de déchets. Veillez à respecter la signalétique et les consignes du gardien.

Une nouvelle vie

pour les déchets déposés

Les déchets valorisables

PAPIERS CARTONS
Non souillés, ils sont transformés en pâte à papier

VERRE
Refondu à l'infini pour la fabrication de nouvelles bouteilles

EMBALLAGES RECYCLABLES
Triés avant d'être dirigés vers des usines spécialisées

BOIS DECHETS VERTS
Broyés et compostés ils sont valorisés en agriculture et espaces verts

PNEUMATIQUES VL - 2 ROUES
Triés, broyés et déferraillés pour utilisation en isolation phonique et pour les sols sportifs

METAUX
Fondus et réutilisés dans la fabrication de tôles, boîtes de conserves, pièces automobiles...

GRAVATS *
Stockés dans des décharges spécifiques, ils servent de remblais

Vous gagnerez du temps en triant vos déchets avant votre venue.

ASTUCE
Utilisez les déchets de votre jardin comme paillage ou compost.
Écologique et économique !

*Déchèterie de Meymac uniquement

Les déchets dangereux pour l'environnement

Certains déchets contiennent des composants dangereux pour la santé et l'environnement. Il est donc interdit de s'en débarrasser dans les égouts ou dans la nature.

HUILES DE VIDANGE

Régénérée pour utiliser en huile de moteur ou comme combustible

BATTERIES

L'acide est neutralisé. Le plomb et le plastique sont réutilisés

PILES

Démantelés, les principaux composants sont réutilisés

ASTUCE

Certains commerces proposent des bornes dans lesquelles déposer vos piles usagées.

Pensez aux piles rechargeables !

Les DASRI (Déchets d'Activité de Soins à Risque Infectieux) sont collectés.
Les Déchets Ménagers Spéciaux (peintures, solvants, aérosols...) ne sont pas autorisés.

Les déchets non valorisables

Ce sont les déchets qui ne peuvent ni être recyclés, ni être transformés ou traités. Ils sont enfouis au centre de stockage des déchets ultimes.

TOUT-VENANT

Mis en dépôt dans un site spécifique et réglementé

Le geste écocitoyen

Avant de jeter vos affaires, pensez à leur donner une 2ème vie, soit chez vous en les réutilisant, soit en les donnant à une association caritative !

Les Déchets d'Équipements Électriques et Électroniques (D3E)

BONNE IDÉE

Les distributeurs sont tenus de reprendre votre ancien appareil quand vous en achetez un neuf. C'est le "un pour un".

Gros électroménager (frigo, gazinière, micro-ondes, lave-linge...)
Petit électroménager (cafetière, fer à repasser, sèche-cheveux...)
Matériel informatique (écran, unité centrale, clavier, câbles...)
Téléviseurs, Téléphonie, Outillage
Jeux et jouets électroniques...

D3E
Déchets d'Équipements Électriques et Électroniques

Démantelés, les composants sont valorisés ou incinérés

Encore des efforts !

2 965

tonnes de déchets récoltés en 2010 dans les deux déchèteries (hors verre, papier et emballages), soit 169 kg par an et par habitant.

Infos pratiques

Adresses, horaires, plan d'accès

Déchèterie Intercommunale de Meymac
Rue de la Croix Emanée
19250 Meymac
Tél: 05.55.95.15.19

Horaires d'ouverture
Eté (avril à octobre)
Du lundi au samedi de 9h30 à 12h
et de 14h à 19h
Hiver (novembre à mars)
Du lundi au samedi de 9h30 à 12h
et de 14h à 17h

Déchèterie Intercommunale d'Ussel
Rue des Loches
19200 Ussel
Tél: 05.55.72.44.78

Horaires d'ouverture
Eté (avril à octobre)
Du lundi au samedi de 8h à 12h
et de 13h30 à 19h
Hiver (novembre à mars)
Du lundi au samedi de 8h30 à 12h
et de 14h à 18h

Les déchèteries sont fermées le dimanche et les jours fériés.

Des points propres sont à votre disposition sur les communes membres de la Com'Com' pour collecter le verre, le papier et les emballages ménagers recyclables.
Des bennes sont également mises à disposition des habitants, ponctuellement, sur les communes membres afin de collecter les encombrants.

Plus d'infos sur www.cc-usselmeymac.com

Ensemble, protégeons notre environnement

Ussel • Meymac • Haute-Corrèze